En tant que délégué réélu au Comité Motos Classiques et Historiques, j’avais prévu de communiquer concernant la prochaine saison 2021 et de répondre aux nombreuses questions reçues de tous les amis du Trial Historique ainsi que des pilotes mais je me suis trouvé placé dans une absence complète de visibilité.

**Un rappel des années passées, loin de toute polémique apporte des éclaircissements sur les réorganisations fédérales** :

**En 2003,** Yves Pradeau Président de la Commission de Trial de la Fédération Française de Motocyclisme m’avait demandé d’endosser le costume de délégué pour le récent Championnat de France de Trial Historique. Celui-ci était adossé à des épreuves de championnat de ligue avec une vraie répartition nationale. Rappelons qu’à cette époque la Fédération sous la présidence de Jean-Pierre Mougin faisait face à des animosités marquées de certains organisateurs emblématiques qui n’avaient pas obtenu la reconnaissance de la spécificité de la moto ancienne. C’était un passif assez lourd.

**Fin 2004 fut créé le Comité Motos Classiques et Historiques** destiné à réunir et traiter les intérêts spécifiques de la moto Ancienne dans les différentes disciplines : la course de côte, le rallye routier, le moto cross, l’enduro et le trial à l’ancienne. Pour cette discipline, mon engagement était de fédérer autour d’une offre nationale en organisant ce championnat de France de Trial Historique, basé sur des épreuves mixtes adaptées aux motos anciennes, celles-ci complétant le plateau des motos modernes. Le comité Motos Classiques bénéficiait d’une légitimité pour défendre les intérêts de la moto ancienne (dont les témoins emblématiques sont la licence MAT à prix réduit pour les motos jusqu’à 1985 ou encore la présence de la FFM et la remise des prix au salon Moto Légende défendus âprement par Patrick Thollas, alors Président du Comité). La Commission de Trial restait elle dédiée au trial moderne.

**A partir de 2018**, un rapprochement de la FFM par la voix de François Courbouleix (président de la Commission de Trial moderne) et de Thierry Aubert pour son club le Provence Trial Classic permit d’organiser le Ventoux Trial Classic (VTC) sous l’égide de la FFM, épreuve regroupant jusqu’à 450 pilotes. Ce fut un élément moteur pour fédérer les énergies. Certaines compétitions de trial classique seront dès lors supervisées par la Commission de Trial sans lien avec le Championnat de France de Trial Historique.

**Dés 2019**, la Commission (Trial moderne) inscrit dans ses calendriers un trophée d’épreuves de 2jours exclusivement moto ancienne: le VTT (Vintage Trial Trophy) organisé par le Provence Trial Classic, le Club de Thierry Aubert très représentatif.

**En 2020,** la Commission propose de nouveau le cycle d’épreuves Vintage de 2 jours rebaptisé TVT tandis que le Comité Motos Classiques affiche encore à ses calendriers d’épreuves motos anciennes le Championnat de France de Trial Historique : c’est une double offre avec certaines épreuves communes qui était proposée aux licenciés FFM.

**Début octobre** 2020ont eu lieu **les élections** pour un nouveau comité directeur qui a élu pour Président Sébastien Poirier, ancien directeur général de la Fédération. Les orientations nouvelles qui étaient déjà engagées trouvent leur aboutissement puisque la Commission de Trial (président réélu François Courbouleix) prend désormais la direction du Trial Historique, le Comité Motos Classiques et Historiques ou même son nouveau président Gilles Planchon-Tourly « n’ayant pas le monopole sur les motos anciennes ». Thierry Aubert organisateur du TVT et du célèbre VTC intègre la Commission de Trial pour s’occuper du Trial Historique qui ne sera plus géré par le Comité Motos Classiques et Historique. Les autres disciplines de motos anciennes pourraient aussi dans l’avenir rejoindre les commissions sportives respectives.

**Concernant 2021**, la commission de trial a déjà publié ses calendriers incluant le Trial Historique à travers une refonte du TVT, cycle de 5 épreuves de 2 jours exclusivement moto ancienne qui deviendrait Championnat de France.

**Cette récapitulation apporte des réponses aux questions les plus fréquentes qu’on m’a posées depuis plusieurs mois.**

Si vous êtes organisateur, ou Président de club dont l’épreuve était inscrite au calendrier du CF de TH 2020, si vous êtes des bénévoles ou des pilotes, je connais vos interrogations : il faut désormais s’adresser à Gwenaëlle AMARO au secrétariat de la commission de Trial de la FFM (<gamaro@ffmoto.com>). Concernant la remise des prix de la saison 2020 qu’il n’a pas été possible d’organiser faute de salon Moto Légende, le Comité Motos Classiques et Historiques travaille sur le sujet.

**Ces 17 années** m’ont apporté beaucoup de bonheur ainsi que de nombreuses et belles rencontres dans le milieu très large de la moto ancienne et du trial à l’ancienne, des amitiés durables se sont créées.

**Présidents de club, organisateurs, bénévoles, pilotes, participants je souhaite vivement vous remercier et vous rendre hommage pour toutes ces magnifiques épreuves partagées en support du championnat de France de Trial Historique.** Egalement, un clin d’œil à l’AMC Grasse dont les organisations ont accueilli de nombreuses fois le Championnat de Trial Historique.

Bien sûr vous me retrouverez en 2021 sur les épreuves probablement comme simple pilote mais toujours animé par la même passion pour le trial. Espérons que les circonstances sanitaires nous permettrons de profiter pleinement de notre sport favori lors de belles épreuves.

**Sportivement et chaleureusement à tous, Patrick**